Faculté de médecine
Bureau de la responsabilité sociale

Faculty of Medicine
Office of Social Accountability

ÉMPC – Programme de bourses de stage d'été
Domaine prioritaire de la responsabilité sociale
Mandat
Été 2024

Programme de financement de l'impact social : Volet des stages d'été pour les étudiants en médecine de premier cycle

Dates à retenir

Date limite des superviseurs pour présenter une demande	31 janvier 2024
Date limite des étudiants pour présenter une demande	4 mars 2024
Date approximative de publication des décisions	5 avril 2024

Aperçu

Le Programme de financement de l'impact social soutient les partenariats de recherche entre la Faculté de médecine et nos parties prenantes communautaires. Le programme est conçu pour les apprenants de la Faculté de médecine qui souhaitent accroître l'impact de leur projet de recherche. L'objectif est de renforcer une approche de la recherche allant du « banc au public » en élargissant la pertinence, la portée et l'impact de notre travail.

Mandat de responsabilité sociale à la Faculté de médecine

La responsabilité sociale est notre engagement à répondre aux préoccupations prioritaires en matière de santé de la population que nous servons. Elle témoigne de notre promesse à travailler avec notre communauté dans le but de partager des connaissances et ressources mutuellement bénéfiques. Nous respectons cet engagement par le biais de l'éducation des futurs professionnels de la santé, de la recherche biomédicale et de la recherche en santé, et des services cliniques axés sur la communauté. Nous reconnaissons que les étudiants en médecine dont l'apprentissage se fait au sein et auprès des communautés seront plus enclins à adopter une pratique qui contribuera à la qualité, à l'équité, à la pertinence et à l'efficacité des soins en adéquation avec les besoins des patients, des communautés et de la population en générale.

Programme de stages d'été : domaine prioritaire de la responsabilité sociale

Chaque année, le très populaire programme de stages d'été offert par le Bureau de recherche de la Faculté de médecine permet aux étudiants en première et deuxième année de médecine d'effectuer un stage d'été en recherche.

Détails concernant la demande

Volets de financement en responsabilité sociale

Volet 1: projets lancés par les membres du corps professoral
Ce volet suit le processus normal du programme de stage d'été en recherche, dans lequel un membre du corps professoral lance le projet et verse l'allocation de 1 750 $ aux étudiants.

Volet 2: projets lancés par les parties prenantes
Dans ce volet, les parties prenantes initient des projets qui répondront à leurs propres priorités de recherche. Le Bureau de la responsabilité sociale fournira des fonds pour couvrir les 1 750 $ d'allocation aux projets. Les membres du corps professoral qui interagissent avec des intervenants communautaires sont invités à les encourager à présenter une demande. Les organismes communautaires participants à ce volet recevront une petite allocation de 500 $ pour couvrir une partie des frais de participation.

Critères d'évaluation de la demande
Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :

A. Indicateurs de mérite pour les stages d'été en médecine de premier cycle (évalués par le Bureau de la recherche)

1. Excellence du projet de recherche
- Impact
- Innovation
- Faisabilité
- Méthodologie
- Facteur ACSG+

2. Excellence de l'occasion de formation
- Expérience de formation et développement des compétences en recherche
- Plan de formation
- Cohérence avec les objectifs de carrière de l'étudiant

B. Critères du domaine prioritaire de la responsabilité sociale (évalués par le Bureau de la responsabilité sociale)

Les propositions de projet doivent :

1. Identifier un intervenant spécifique qui sera impliqué dans le projet de recherche. Les intervenants peuvent inclure des organisations communautaires et leurs partenaires, des décideurs politiques régionaux, provinciaux et nationaux, des professionnels de la santé, des organismes de financement, des organismes de certification, des groupes de défense des droits des patients ou des membres du public.
2. Décrire comment le projet répondra à un besoin prioritaire de ce groupe d'intervenants.
3. Décrire comment les candidats impliqueront leurs intervenants dans leur projet. Nous encourageons les candidats à envisager la façon dont les intervenants pourraient être impliqués dans autant d'étapes du projet que possible (c.-à-d., question de recherche,

conception, analyse, interprétation, diffusion des connaissances). Nous reconnaissons que les projets peuvent être à différentes phases d'exécution.

4. Identifier comment l'intervenant bénéficiera des résultats de la recherche grâce à la mobilisation des connaissances.

Les propositions dans ce volet seront également évaluées en fonction de la description par le candidat étudiant de la manière dont son parcours professionnel prévu ou ses projets futurs sont alignés sur la satisfaction des besoins de la communauté.

Idées de projets

Les propositions peuvent varier dans la manière dont elles abordent l'amélioration de la responsabilité sociale par le biais d'activités de recherche, d'éducation, d'amélioration de la qualité et de services cliniques. Les idées de projets peuvent comprendre ce qui suit :

- Collecte, analyse ou communication de données relatives aux besoins prioritaires en matière de santé d'un intervenant.
- Analyse documentaire ou analyse de l'environnement liée à la responsabilité sociale.
- Groupes de discussion ou des entrevues avec des informateurs clés pour étayer les initiatives d'amélioration de la qualité.
- Sensibilisation des intervenants ou de la communauté pour la diffusion de contenus cliniques ou éducatifs.
- Conception, mise en œuvre, ou évaluation d'une activité éducative sur la responsabilité sociale.
- Renforcement de la participation communautaire à vos études de recherche prévues ou en cours.
- Soutien de l'engagement des personnes ayant une expérience vécue dans la planification ou la mise en œuvre d'initiatives de projets.
- Approches créatives ou uniques pour aborder les problèmes de santé de la communauté (p. ex., par la méthode de prestation de services, l'engagement des partenaires communautaires, le rôle des membres de la communauté, etc.)

Processus d'évaluation des demandes

Après l'évaluation du mérite par le Bureau de la recherche, les demandes relevant de la zone de priorité pour la responsabilité sociale seront examinées plus avant, conformément aux critères ci-dessus, par un comité composé de membres de membres de la communauté, du corps professoral et du corps étudiant.

Personne-ressource

Pour toute question, veuillez communiquer par courriel avec Christine Mathew, gestionnaire de programme, à cmathew@uottawa.ca.